

16 juin 2021

(21-4930)

Page: 1/4

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ACTIVITÉS SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES MISES EN ŒUVRE PAR LA CEDEAO PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DE MARS À JUIN 2021

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE CONSEILLER PRINCIPAL CEDEAO/USAID
CHARGÉ DES NORMES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES (SPS)

La communication ci-après, reçue le 14 juin 2021, est distribuée à la demande de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

1 INTRODUCTION

1.1. La mission régionale de l'USAID/Afrique de l'Ouest, l'USDA, le Bureau sous-régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau régional de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour la résilience, les urgences et la réhabilitation en Afrique de l'Ouest/Sahel aident la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à faire progresser son projet de création d'une union économique et d'un marché commun. Conformément à cet objectif, la CEDEAO met en œuvre de nombreux accords visant à soutenir la libre circulation des marchandises et des personnes dans la région. Des actions SPS sont mises en œuvre depuis 2017.

1.2. Afin d'améliorer et de renforcer les activités SPS dans la région de la CEDEAO, les activités ci-après ont été mises en œuvre au cours de la période allant de mars à juin 2021. Il convient de noter que depuis mars 2020, la pandémie de COVID-19, qui continue de sévir, a eu un impact sur le bon déroulement des activités liées aux mesures SPS aux niveaux national et régional. Ainsi, la plupart des activités SPS prévues ont été reportées jusqu'à nouvel ordre. Toutefois, certaines activités ont été mises en œuvre, pour la plupart sous forme virtuelle.

2 PRÉSERVATION ET PROTECTION DES VÉGÉTAUX

2.1 Planification de la suite de l'atelier de formation sur l'"utilisation du Guide harmonisé de l'inspection et de la prise de décisions dans le domaine phytosanitaire"

2.1. Après plusieurs réunions de coordination, la planification pour la suite de l'atelier de formation sur l'"utilisation du Guide harmonisé de l'inspection et de la prise de décisions dans le domaine phytosanitaire" a été approuvée. Cet atelier est un effort du FAS-USAID visant à aider le groupe de travail des ONPV d'Afrique de l'Ouest à diffuser le Guide harmonisé afin de promouvoir les meilleures pratiques dans la conduite des opérations de phytoquarantaine dans la sous-région.

2.2. Il est important de rappeler que le programme vise à :

- former dans les pays pilotes, y compris le Bénin et le Nigéria, des inspecteurs de la phytoquarantaine à une meilleure compréhension du Guide en vue d'en faire un usage accru;
- effectuer des exercices de simulation avec des démonstrations pratiques d'inspection phytosanitaire, y compris la détection et l'identification des parasites au laboratoire;
- tester l'applicabilité du Guide.

2.3. La formation sera dispensée les 10-12 août au Sénégal, les 25-27 août en Gambie et en septembre 2021 à Cabo Verde. Il est prévu de former 15 inspecteurs par pays. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des priorités de la CEDEAO et de la mise en œuvre du cadre SPS visant à contribuer à ce que les systèmes de phytoquarantaine des pays d'Afrique de l'Ouest respectent les normes internationales et à promouvoir un commerce sûr.

2.2 Renforcement des capacités de la CEDEAO en matière de prévention, de surveillance et de lutte contre le criquet pèlerin ainsi que l'analyse de son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel dans le contexte de la COVID-19

2.4. Un programme régional complet portant sur la prévention, la surveillance et la lutte contre le criquet pèlerin ainsi que sur l'analyse de l'impact de ce ravageur sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel dans le contexte de la COVID-19 a été élaboré et soutenu par la FAO dans le cadre du programme de coopération technique TCP/SFW/3801. Les pays participants sont les neuf pays membres du CILSS et de la CEDEAO à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, la Gambie, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigéria, le Sénégal et le Tchad. La finalité de ce projet est de renforcer la capacité opérationnelle et institutionnelle de la CEDEAO en matière de préparation, de prévention et de lutte contre le criquet pèlerin, ainsi que dans le domaine de la gestion des impacts de ce ravageur sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les pays bénéficiaires acquièrent les compétences leur permettant de faire face aux invasions de criquets, de mieux les gérer et de mesurer leur impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La période de mise en œuvre de ce projet s'étend de juillet 2020 à décembre 2021.

2.3 Participation à l'inauguration du Centre d'épidémiologie virale d'Afrique centrale et occidentale (WAVE) et au dialogue politique et technique de haut niveau sur les maladies virales du manioc, 27-28 mai 2021, Abidjan, Côte d'Ivoire

2.5. Nous avons participé à l'inauguration du centre régional WAVE/CORAF et au dialogue politique et technique de haut niveau sur les maladies virales du manioc, les 27-28 mai 2021 à Abidjan, Côte d'Ivoire. L'infrastructure et le laboratoire ont été ouverts au public. Par ailleurs, le dialogue politique et technique de haut niveau a permis d'élaborer une feuille de route des activités à mettre en œuvre au cours de la période 2021-2025. Le projet WAVE/CORAF est déployé dans 10 pays d'Afrique centrale et occidentale. La délégation de la CEDEAO comprend le Commissaire de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau, le Conseiller principal pour les normes SPS, le Responsable de la surveillance et le Chef du projet SyRIMAO.

2.4 Organisation de la réunion de coordination de l'IICA et de la CEDEAO concernant la déclaration relative aux questions SPS pour la douzième Conférence ministérielle de l'OMC

2.6. En collaboration avec les États-Unis et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), une réunion virtuelle de coordination a été organisée le 20 mai 2021. La réunion visait à rechercher de nouveaux coauteurs de la Déclaration relative aux questions SPS pour la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, publiée dans le document de l'OMC [G/SPS/GEN/1758/Rev.5](https://www.wto.org/press/pr/2021/210520_sps_declaration.htm) de l'OMC, et du plan d'action. Au cours de la réunion de coordination, les 15 États membres de la CEDEAO ont fait part de leur soutien et de leur volonté de se porter coauteurs de la déclaration SPS. Un message officiel faisant office de notification a été envoyé au secrétariat du Comité SPS de l'OMC pour examen, avec copie à toutes les missions des pays de la CEDEAO basées à Genève.

2.5 Formation régionale à l'utilisation de drones dans la lutte contre le criquet pèlerin

2.7. La Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO) de la FAO accorde une attention particulière à l'introduction de solutions innovantes visant à accroître l'efficacité de la lutte antiacridienne, mais surtout à renforcer les capacités opérationnelles de la Force d'intervention dans la région occidentale (FIRO). C'est ainsi que la CLCPRO, en collaboration avec la CEDEAO et ses partenaires a procédé à l'acquisition de 16 drones civils au profit de ses pays membres afin de disposer d'un instrument novateur dans la surveillance des biotopes du criquet pèlerin.

2.8. Dans ce cadre, le secrétariat de la CLCPRO et la commission de la CEDEAO ont organisé une session de formation régionale à l'utilisation de ces drones destinée aux points focaux de 10 pays membres, dont les pays de la ligne de front (Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad) et les pays

d'invasion (Algérie, Burkina Faso, Libye, Sénégal, Tunisie). La session de formation se déroulera du 14 au 26 juin 2021 à Nouakchott, en Mauritanie.

2.6 Participation à la réunion consultative virtuelle en vue de l'élaboration d'une stratégie phytosanitaire continentale pour l'Afrique, 1^{er}-4 juin 2021

2.9. Nous avons participé à la réunion consultative virtuelle en vue de l'élaboration d'une stratégie phytosanitaire continentale pour l'Afrique qui s'est tenue les 1^{er}-4 juin 2021. La réunion a rassemblé plus de 130 participants issus des communautés économiques régionales (CER), des institutions techniques de la CUA, du secteur privé, des milieux universitaires, de la FAO, de l'OMS, de l'OMC, du STDF, de l'USDA, de l'USAID, de l'Union européenne, d'autres donateurs et partenaires techniques. La séance plénière et les travaux de groupe ont donné lieu à des débats fructueux qui ont débouché sur des résultats de grande ampleur. Ceux-ci sont actuellement rassemblés par le consultant mandaté en vue de la rédaction d'un projet de stratégie phytosanitaire pour l'Afrique. De nouvelles consultations suivront pour valider la stratégie.

3 SECURITE SANITAIRE DES ALIMENTS

3.1 Participation et coordination pour les réunions des Comités du Codex Alimentarius

3.1. Des activités de participation et de coordination ont été réalisées pour la quatorzième réunion du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments (CCCF14) qui s'est tenue du 3 au 13 mai 2021. Un certain nombre de normes ont été mises en débat et adoptées par le Comité dans le cadre de la procédure par étapes du Codex, en vue de leur adoption finale lors de la prochaine réunion de la Commission.

3.2 Participation aux activités commémoratives de la troisième Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments 2021, organisée virtuellement par la Commission de l'Union africaine, le 7 juin 2021

3.2. La troisième Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments a été commémorée dans le monde entier le 7 juin 2021, sous le thème "Des aliments sûrs maintenant pour un avenir sain". Alors que les gouvernements se sont surtout concentrés sur la production et la suffisance alimentaires pour garantir la disponibilité de produits alimentaires à leurs populations, la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, tout comme la nutrition, ont été considérées, dans l'ensemble, comme moins prioritaires jusqu'à ces dernières années. Consciente de l'impact des produits alimentaires impropres à la consommation sur le développement mondial et de la nécessité de mieux faire connaître cette question complexe, le 20 décembre 2018, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 7 juin la Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments. Il convient par ailleurs de noter qu'en 2020, l'Assemblée mondiale de la santé a en outre adopté une décision sur le renforcement des efforts en matière de sécurité sanitaire des aliments afin de réduire la charge des maladies d'origine alimentaire. C'est à ce titre que le Département de l'agriculture, du développement rural, de l'économie bleue et de l'environnement durable de la Commission de l'Union africaine organise une activité virtuelle de haut niveau le 6 juin 2021 pour célébrer la Journée mondiale de la sécurité sanitaire des aliments et contribuer à la sensibilisation et aux efforts mondiaux visant à résoudre le problème des produits alimentaires impropres à la consommation.

3.3. La commission de la CEDEAO a participé en fournissant une mise à jour sur le sujet: "Les implications de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité sanitaire des aliments et le commerce régional en Afrique: étude de cas de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel". La réunion de sensibilisation a été suivie par plus de 100 participants provenant de l'Union africaine et de ses institutions techniques, des communautés économiques régionales (CER) et des États membres de l'UA, ainsi que par des ambassadeurs, des parlementaires et des représentants du secteur privé, de la société civile, des associations de consommateurs, des milieux universitaires, des donateurs et des partenaires techniques. Un communiqué a été publié à la fin de la réunion en tant que feuille de route.

3.3 Participation à la réunion consultative virtuelle en vue de l'élaboration d'une stratégie continentale en matière de sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique, 8-11 juin 2021

3.4. Nous avons participé à la réunion consultative virtuelle en vue de l'élaboration d'une stratégie continentale en matière de sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique, qui s'est tenue les 8-11 juin 2021. La réunion a rassemblé plus de 128 participants issus des communautés économiques régionales (CER), des établissements techniques de la Commission de l'Union africaine, du secteur privé, des milieux universitaires, de la FAO, de l'OMS, de l'OMC, du STDF, de l'USDA, de l'USAID, de l'Union européenne, d'autres donateurs et partenaires techniques. La séance plénière et les travaux de groupe ont donné lieu à des débats fructueux qui ont débouché sur des résultats de grande ampleur. Ceux-ci sont actuellement rassemblés par le consultant mandaté en vue de la rédaction d'un projet de stratégie en matière de sécurité sanitaire des aliments pour l'Afrique. De nouvelles consultations suivront pour valider la stratégie.

4 CONCLUSION GÉNÉRALE ET VOIE À SUIVRE

4.1. La Commission de la CEDEAO saisit cette occasion pour remercier tous les partenaires de l'aide constante qu'ils ont apportée en vue de faire avancer les questions SPS dans la sous-région de la CEDEAO et du Sahel. Elle appelle en outre à renforcer la collaboration et le soutien en faveur de la future mise en œuvre, en particulier dans la nouvelle ère de la COVID-19 et pendant la période qui fera suite à la pandémie.
